

DÉVELOPPER LE MENTORAT, FÉDÉRER SES ACTEURS

Fondé en 2019 à l'initiative de huit associations, le Collectif Mentorat est aujourd'hui composé de plus de 70 organisations qui développent des programmes de mentorat à l'attention des publics jeunes (de 5 à 30 ans), via l'implication de mentors salariés, agents publics, étudiants, lycéens et retraités.

Le Collectif Mentorat a pour vocation de fédérer en son sein l'ensemble des organisations d'intérêt général qui agissent en faveur du mentorat.

Dans une France fragmentée, empreinte de défiance et d'inégalités, le mentorat permet de recréer du lien, de favoriser la solidarité et l'entraide. Le mentorat est un vecteur de lien social, une incarnation contemporaine de la fraternité.

UN COLLECTIF AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DU MENTORAT



Porter un plaidoyer
pour un droit
au mentorat



Faire grandir et représenter
l'écosystème du mentorat
en France



Accompagner nos
organisations membres
vers un mentorat de qualité

1

PORTER UN PLAIDOYER POUR UN DROIT AU MENTORAT

Le plan *1 jeune, 1 mentor*, une initiative historique au service du mentorat.

Annoncé début 2021, le plan *1 jeune, 1 mentor* est l'aboutissement du plaidoyer initial porté par le Collectif Mentorat. Pour la première fois, le mentorat s'inscrit dans les politiques de jeunesse portées par l'Etat.

59

associations lauréates
des appels à projets
lancés par l'Etat

160 000

jeunes accompagnés
par un mentor en 2024

1

plate-forme unique
pour les jeunes
et les mentors

Aujourd'hui, nous œuvrons pour un droit au mentorat, qui passe par :

- L'accès à un mentor pour tous les jeunes qui en ont besoin, aux différents moments de leur vie.
- La reconnaissance de l'engagement des mentors et la valorisation des compétences qu'ils développent.
- Le soutien des associations qui mobilisent, forment et encadrent des milliers de mentors et de jeunes.



Avec la plate-forme 1jeune1mentor.fr, pilotée par le Collectif Mentorat, chaque jeune qui souhaite être accompagné par un mentor et chaque personne qui souhaite s'engager comme mentor peut s'inscrire pour être mis en relation avec une association de mentorat qui correspond à son profil.

LE MENTORAT, UN ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL SOURCE D'ENRICHISSEMENT MUTUEL

La pratique du mentorat repose sur une définition reconnue au niveau européen et inscrite dans nos statuts.

Le mentorat désigne une relation interpersonnelle d'accompagnement, de soutien, une relation bénévole, en profondeur, sur le moyen-long terme et basée sur l'apprentissage mutuel. Son objectif est de favoriser l'autonomie et le développement de la personne accompagnée en établissant des objectifs qui évoluent et s'adaptent en fonction des besoins spécifiques. Ce binôme agit au sein d'une structure professionnelle encadrante (formation, suivi, évaluation...).

2

FAIRE GRANDIR ET REPRÉSENTER L'ÉCOSYSTÈME DU MENTORAT EN FRANCE

Des rendez-vous au service du développement de l'écosystème.

À travers l'organisation d'événements à portée nationale ou régionale, et en particulier pendant le *Mois du Mentorat* en janvier, le Collectif Mentorat donne de la visibilité au mentorat, permet sa démocratisation et renforce son impact auprès des jeunes comme des mentors. Ces temps sont l'occasion de réunir les différents acteurs de l'écosystème du mentorat (entreprises, associations, fondations, acteurs publics et socio-éducatifs) pour échanger et faire du mentorat une priorité en France.

Chaque année en janvier, le *Mois du Mentorat* est le rendez-vous incontournable de tous les professionnels du mentorat et de l'accompagnement individualisé à vocation socio-éducative.

L'édition 2025 en chiffres

2 000+
participants

30
événements

6
nouveaux partenariats



"Le mentorat, c'est une rencontre, un échange. C'est cette capacité à réunir des mondes différents qui se rencontrent et construisent ensemble un avenir meilleur."

Sébastien Lailheugue,
co-président du Collectif Mentorat

3

ACCOMPAGNER NOS ORGANISATIONS MEMBRES VERS UN MENTORAT DE QUALITÉ

Le Collectif Mentorat développe un programme d'accompagnement à destination de ses membres.

Le pôle qualité et pédagogie propose des ateliers thématiques destinés à créer des synergies entre les associations, impulser une complémentarité de parcours entre les programmes de mentorat et faire émerger les bonnes pratiques issues de l'expertise des opérateurs du mentorat.

Le Label Mentorat, une démarche d'amélioration continue.

Le Collectif Mentorat a conçu le *Label Mentorat* afin d'identifier et de valoriser les meilleures pratiques, en faveur de programmes de mentorat de qualité.

S'appuyant sur la recherche internationale, ainsi que sur l'expertise et l'expérience des acteurs du mentorat en France, les standards du label fournissent des intentions et des indications qui permettent à tout programme de gagner en qualité.



Auto-évaluation des candidats



Audit de la demande



3 niveaux de labellisation



« Les sessions de codéveloppement m'ont permis de rencontrer les autres membres de l'écosystème, d'échanger sur nos problématiques communes et d'en apprendre davantage sur les différentes méthodes pédagogiques ».

Une association membre
du Collectif Mentorat



LE MENTORAT, UN IMPACT CONFIRMÉ SUR LA VIE DES JEUNES ET DES MENTORS

84%

des jeunes mentorés ont plus confiance dans la suite de leur parcours

87%

des jeunes ayant fini leurs études sont en emploi après avoir été mentorés

78%

des mentorés estiment que leur mentor a été un soutien moral

88%

des jeunes mentorés estiment avoir une meilleure connaissance d'eux-mêmes

82%

des mentors affirment que le mentorat renforce leur sentiment d'utilité

72%

des mentors affirment que le mentorat leur permet de développer leur sensibilité aux valeurs de solidarité

71%

des mentors disent mieux comprendre le fonctionnement et la réalité des jeunes d'aujourd'hui

80%

des mentors disent être fiers que leur entreprise s'engage en faveur du mentorat

S'ENGAGER EN FAVEUR DU MENTORAT

**Acteurs publics et sociaux-éducatifs, associations, entreprises, fondations :
le mentorat réunit l'ensemble de ces acteurs pour œuvrer en faveur de l'égalité des chances.**

Vous êtes un acteur public, socio-éducatif ou associatif ?

Appuyez-vous sur l'expertise de nos associations pour déployer le mentorat auprès de vos publics, et contribuez ainsi à la réduction des inégalités sociales, territoriales et éducatives.

Vous êtes une organisation non lucrative qui développe un programme de mentorat ?

Rejoignez-nous pour contribuer à rendre concret le droit au mentorat et bénéficier de notre programme d'accompagnement.

Vous êtes une entreprise ou une fondation d'entreprise ?

Votre contribution à l'écosystème du mentorat peut prendre plusieurs formes.

Vous pouvez participer au financement de programmes de mentorat, proposer à vos collaborateurs de devenir mentors et apporter aux associations votre expertise via du mécénat de compétences.



Nous sommes convaincus que le mentorat est un moyen de lutter contre le déterminisme social. C'est également un moyen pour nos salariés d'incarner notre politique RSE. Avec le mentorat, les salariés nous disent se sentir utiles. Ils sont fiers d'appartenir à une entreprise qui s'engage et le mentorat leur permet également de développer des compétences en termes d'empathie, d'ouverture d'esprit, de pédagogie...

Une entreprise engagée dans le mentorat depuis plus de 10 ans

